



Laval, le 16 Décembre 2008

Les personnels de la protection judiciaire de la Mayenne syndiqués et non syndiqués en grève le 15/12/08 à 87% et réunis en assemblée générale ont voté à la grande majorité contre la mise en place de l'interdépartementalité Sarthe/Mayenne qui doit engendrer la fermeture de la DD et du FAE de Mayenne.

Ils considèrent que ces décisions s'inscrivent dans la politique générale de remise en cause de la légitimité des missions éducatives de la PJJ et plus généralement du démantèlement des services publics (RGPP).

De plus le personnel pointe le manque de dialogue social autour d'un projet présenté encore jusqu'à peu comme une simple étude et porté uniquement par la directrice départementale de la Mayenne contre l'avis des différents directeurs de services.

L'absence de dialogue social frise la malhonnêteté et l'irrespect envers les personnels :

- Emploi massif de contractuels au détriment des titulaires sur le FAE
- Discours du 26/09/08 en AG des personnels en présence de M. Valentin (DR) qui saluait le travail du FAE et écartait toute concrétisation du projet d'interdépartementalité.
- « Le petit plan social », « le dispositif d'une importance limitée » (source Ouest France, radio Mayenne) de la Directrice départementale.
- La mascarade des entretiens individuels (le volet « ressource humaine », grand enjeu du projet de l'interdépartementalité) bien loin de rassurer les personnels les a plutôt plongé dans un profond désarroi. Ces temps visaient plus à diviser le personnel et afin d'enterrer toute mobilisation collective. Aucune proposition sérieuse, aucune garantie, aucune information n'a été faite aux personnels.

Dans ces conditions les organisations syndicales ont décidé de boycotter le CTPD.